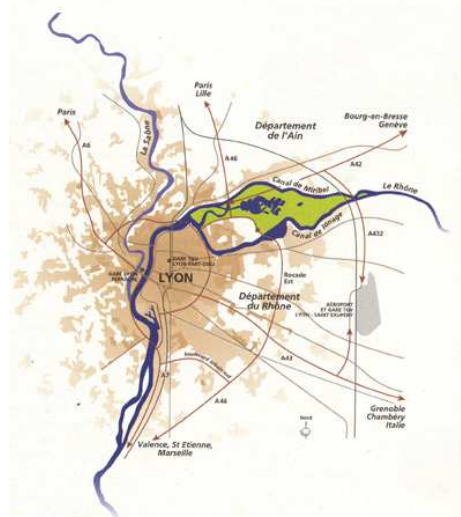


PRESENTATION DU GRAND PARC MIRIBEL JONAGE, UN DES PLUS GRANDS PARCS PERIURBAINS D'EUROPE

Une situation privilégiée, à 15 minutes du centre de Lyon

- ✓ Un parc de 2 200ha dont 350 ha de plans d'eau dont le Lac des Eaux Bleues
- ✓ Quatre fonctions fondamentales pour l'agglomération : réserve d'eau potable, expansion des crues, base de loisirs, patrimoine naturel.
- ✓ Implanté sur 11 communes des deux départements du Rhône et de l'Ain, il appartient à un syndicat mixte, le SYMALIM et est géré par une société d'économie mixte la SEGAPAL.



Un patrimoine naturel remarquable, une flore et une faune riches et diversifiées

- ✓ Le Parc constitue un vaste poumon vert pour l'agglomération.
- ✓ Il s'organise en une mosaïque de petites unités naturelles typées et contrastées : les anciens bras du Rhône, les prairies sèches et les forêts alluviales...
- ✓ 220 espèces d'oiseaux, 45 de libellules, 30 d'orchidées, présence de plusieurs familles de castor...

LE PUBLIC ET LES SERVICES

3,8 millions de visiteurs, des pointes à 45 000 personnes

- Les nombreuses qualités du site en font un lieu très fréquenté par les habitants du Grand Lyon et les communes riveraines de l'Ain.
- La détente, les pratiques sportives ou la découverte de la nature attirent toute l'année quelques 4 millions de visiteurs, avec des pointes de 45 000 personnes certains week-ends ensoleillés.

Une longue expérience des manifestations grand public

Depuis plus de 10 ans, nous sommes organisateurs et partenaires de manifestations sportives et culturelles se déroulant sur notre site et rassemblant jusqu'à 8.000 personnes (La fête du Grand Parc « Destination nature », Le Cirque Zingaro, Jogging, Triathlon Vaulx-en-Velin/Villeurbanne, Inter VTT, Raid SFR, Championnats de France d'Attelage, Raid du Castor, Festival Woodstower, Fêtes de l'Automne...)



SAMEDI 31 MAI 2008: LA TROISIEME EDITION DU DEFI

Lors de cette troisième édition, 6 engins ont relevé le défi étudiant Conception Handitechnique, compétition d'engins mobiles. Parmi ceux-ci deux avaient déjà participé aux éditions précédentes de 2006 et 2007. Les améliorations et les innovations techniques ont été une fois de plus à l'honneur et récompensées. Le plaisir pris par tous les équipiers tout au long de la journée et lors des différentes épreuves est la plus belle récompense pour les organisateurs. Au soir de cette journée la volonté de vivre une quatrième édition était déjà forte.



4^{ème} Défi Etudiant

Conception Handitechnique Compétition d'engins mobiles

Date de la manifestation : samedi 30 mai 2009

LE CONCEPT

Ce défi étudiant, comme ont pu le constater les équipes inscrites en 2008, est un véritable défi technique, sportif et humain. Il regroupera, cette année encore des personnes en situation de handicap et des élèves suivant des formations techniques et mécaniques (BTS, DUT, BEP, CAP...).

Les nouvelles équipes ainsi constituées auront 8 mois (octobre 2008/mai 2009) pour concevoir un engin mobile tenant compte du handicap de leur équipier et dont la source d'énergie principale est la force musculaire.

Cet engin mobile devra comprendre au minimum deux places, l'une étant réservée à l'équipier handicapé.

La personne en situation de handicap participe pleinement à la conception de l'engin et à son fonctionnement lors des épreuves.

Cet engin mobile doit pouvoir :

- Participer à une épreuve d'endurance, boucle de 12,5 kilomètres.
- Participer à diverses épreuves de maniabilité.
- Répondre à un certain nombre de contraintes techniques imposées.

POURQUOI LE GRAND PARC MIRIBEL JONAGE CREE-T-IL CE DEFI ?

Le Grand Parc Miribel Jonage est ouvert à tous, aux personnes handicapées également. Or, les personnes en situation de handicap physique ne disposent pas de moyens de locomotion adaptés à aux sentiers de promenade. Ne pouvant adopter la solution du « tout goudronné », le Parc a ouvert une réflexion sur les problèmes d'accessibilité à ses espaces naturels et aux loisirs de plein air par les personnes à mobilité réduite.

De ces réflexions découlent la mise en place en 2006 du 1^{er} Défi étudiant « Conception Handitechnique ». Créer ce défi, cet événement inédit et innovant suffisamment complexe et sportif pour donner envie aux étudiants de le relever, surfer sur la notion de compétition devait permettre d'obtenir le maximum de participants, le maximum d'idées, le maximum de solutions. Mais en fait le défi est beaucoup plus qu'une compétition et les équipes l'ayant relevé, en 2006, 2007 et 2008 l'ont constaté. Elles sont petit à petit et très logiquement, très naturellement parvenues au véritable objectif de ce défi.

LE VERITABLE OBJECTIF DE CE DEFI :

Le véritable objectif de ce défi est de voir apparaître de nouvelles solutions liées aux accès des espaces naturels et aux sports et activités de plein air par les personnes atteintes d'un handicap.

Le Grand Parc Miribel Jonage se veut être le déclencheur de cette volonté et la zone d'essais grandeur nature des prototypes réalisés, mais ne cherche en aucun cas à orienter la conception des engins pour une utilisation réservée à ses espaces naturels, bien au contraire. La concrétisation de ce Défi est de voir émerger, à moyen terme des engins mobiles dans tous les espaces naturels de France.

Ce défi permet d'associer des personnes handicapées et des étudiants dans un projet commun. Ce défi est le résultat d'une véritable réflexion menée sur plusieurs mois (d'octobre à mai) sur la création de nouveaux moyens de locomotion adaptés aux personnes en situation de handicap. Cette réflexion sera menée par des étudiants qui ont un regard neuf et en collaboration étroite avec les personnes directement intéressées : les personnes handicapées. Dans chaque équipe il y a obligatoirement un voire plusieurs équipiers handicapés, donc chaque engin sera adapté à son, à leurs handicaps. **A chaque équipe un handicap, à chaque handicap une solution.** Chacun apporte son expérience, ses connaissances techniques, pratiques et personnelles. Chacun découvre l'autre ce qui a pour conséquence de multiplier les énergies et implications humaines.

Imposer deux places minimum sur l'engin mobile (cf. consignes et contraintes), dont l'une est réservée à l'équipier handicapé, c'est garder cette idée d'équipe, de partage.

Ce défi permet de tester grandeur nature les prototypes inventés et le jour « J » de confronter les conceptions en tentant de déjouer dans chaque épreuve les « pièges » tendus par les organisateurs. Le jour « J », c'est autant d'équipiers qui admirent les engins concurrents. C'est autant d'équipes qui réfléchissent dans l'action sur les

modifications à apporter à leur engin pour, lors de la prochaine édition, vaincre les épreuves. C'est autant de projets qui mûrissent et qui au fur et à mesure des années répondront aux véritables attentes du public handicapé quant à l'accès aux espaces naturels. C'est pour atteindre cet objectif que chaque année les difficultés techniques de ce défi seront accentuées.

POURQUOI PARTICIPER A CE DEFI ?

Peut être tout simplement pour le gagner. Il s'agit d'un véritable défi technique et sportif. Les étudiants, comme les équipiers handicapés, ont tous un rôle actif dans la conception et le fonctionnement de l'engin. Le jour « J » ils seront amenés à se dépasser physiquement.

La participation à ce défi gommara les différences, permettant à chacun de s'intégrer au sein d'une équipe. La durée du projet permettra de créer une cohésion entre les membres de chaque équipe pour un objectif commun. En effet, **seule une grande coopération et cohésion du groupe permettra de réaliser ce projet.**

En participant, les équipes vont pouvoir s'affronter sur les aspects sportifs et techniques. Ce défi est le moyen pour chacune d'entre elles de montrer son ingéniosité et son savoir-faire. C'est aussi le moyen de promouvoir son école, sa formation, son association...

POURQUOI IMPOSER DES CONSIGNES ET DES CONTRAINTES ?

Le meilleur moyen d'arriver à l'objectif fixé est de définir clairement ce que l'on veut. Fixer des consignes c'est définir les axes de recherche afin que chaque projet réponde à la même problématique. Fixer des contraintes c'est d'ores et déjà répondre aux attentes des personnes handicapées face à un engin mobile « idéal » capable de « passer » partout. Ces consignes et ces contraintes doivent être suffisamment précises pour atteindre l'objectif et suffisamment ouvertes pour laisser s'exprimer l'imagination de chaque équipe, sinon nous risquons d'obtenir finalement un engin mobile identique pour toutes les équipes.

CONSIGNES & CONTRAINTES

Les participants se voient imposer un certain nombre de contraintes techniques afin de réglementer la conception des structures mobiles :

- Dans l'optique d'une démarche d'aide au handicap, les étudiants devront créer une structure visant à faciliter leur accès aux espaces naturels.
- **L'équipier handicapé a obligatoirement un rôle actif dans le bon fonctionnement de l'engin. Ce rôle actif n'est pas obligatoirement lié à l'aspect motricité de l'engin (un jury évaluera le rôle actif de l'équipier handicapé en fonction de son handicap)**
- L'appareil doit participer à l'épreuve d'endurance et aux épreuves de maniabilité sans subir de modifications.
- L'engin doit présenter un réel progrès technique, une idée novatrice. Un jury composé d'un représentant « technique » de chaque équipe décernera le prix de la meilleure innovation.
- L'engin ne doit pas résulter de l'imitation d'une structure déjà existante.
- L'appareil doit avoir, lorsqu'il roule, une garde au sol de 10 cm minimum.
- L'avant et l'arrière de l'appareil doivent être facilement identifiables.
- L'appareil comporte deux places minimum dont l'une est réservée, adaptée et facilement accessible à l'équipier handicapé. **La bonne assise, le confort, les protections latérales, l'amortissement de chocs... au niveau du siège réservé à l'équipier handicapé ainsi que l'aspect sécurité de l'équipage doivent être une priorité.**
- La force musculaire doit être la source d'énergie principale. Moteur thermique interdit. (*Objectif : respect de l'environnement et contrainte de la réglementation législative concernant les véhicules motorisés*)
- L'appareil doit pouvoir effectuer une marche arrière (sans poser les mains sur les roues).
- L'engin et tous les éléments le constituant devront occuper un volume inférieur à 1m³ (1000 litres). Pour cela l'engin pourra être démonté. (*Objectif : voir à moyen terme des engins pouvant être rangés dans le coffre d'une voiture*)
- L'engin ne doit pas dépasser une largeur de 1,20 m (*Objectif : voir à moyen terme les engins accéder aux sentiers forestiers sans être obligés d'élargir ces derniers*)
- L'engin doit être muni d'avertisseurs sonore et visuel (obligatoirement lumineux) et d'au moins 2 systèmes de freinage indépendants : avant et arrière (*Objectif : répondre aux normes en vigueur concernant les vélos, pour faciliter les démarches d'éventuelles homologations des engins*)
- L'engin doit posséder un frein parking, efficace, sécuritaire et pouvant être actionné par l'équipier handicapé en moins de 15 secondes (*Objectif : renforcer les aspects sécuritaires et arrêt de l'engin*)

- L'équipier handicapé doit pouvoir accéder et s'installer à sa place, à bord de l'engin, avec un minimum d'aide. (*Objectif : renforcer les notions d'accessibilité à l'engin*)
- L'engin doit posséder une « caisse » à outil afin de pouvoir en cas de besoin effectuer une éventuelle réparation.
- Il est fortement conseillé que l'engin possède un porte-carte/plan pour faciliter la lecture du road book de l'épreuve d'endurance.
- Il est fortement conseillé que l'engin possède un porte-gourde pour faciliter l'épreuve d'endurance.
- L'engin doit posséder une plaque de 45cm de largeur et 35cm de hauteur, positionnée soit sur un côté soit à l'arrière de l'engin. Cette plaque servant de support pour les logos des partenaires officiels du Défi.

UNE JOURNÉE D'ENDURANCE

Pour cette 4^{ème} édition, les règles du jeu changent quelque peu !

L'objectif final du Défi est de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux chemins et espaces naturels du Grand Parc et à moyen terme des autres parcs naturels en France.

Atteindre cet objectif, c'est d'ores et déjà tester la résistance des prototypes à l'effort mais aussi le confort à l'utilisation. Le meilleur test reste l'endurance. C'est pourquoi pour cette 4^{ème} édition l'épreuve principale consiste en une épreuve d'endurance de longue durée, tant en temps qu'en distance.

Nous proposons aux équipes de partir dès 10h00 sur le parcours d'endurance, boucle de 12,5 km aux abords et tour du Lac des Eaux Bleues. (Cf. description du parcours d'endurance), l'épreuve d'endurance se terminera à 16h00. Les équipes devront effectuer le plus grand nombre de boucles sans pour autant chercher à battre des records de vitesse. La gestion des arrêts au stand (paddock) pour réparation ou changement d'équipier restera à l'entière initiative des équipes. Un équipier handicapé devant obligatoirement être présent sur l'engin cela implique d'augmenter le nombre d'équipiers en situation de handicap, c'est le moyen de renforcer la notion de partage et d'adaptabilité des engins.

Les départs sont prévus en différé.

Chaque équipe possèdera un road book pour lui permettre de trouver son chemin. Des bornes de C.O. (course d'orientation) seront positionnées sur le parcours pour renforcer la notion de découverte et de promenade. A chaque tour la borne à poinçonner sera précisée par les arbitres.

Aucune assistance technique ne devrait être nécessaire mais elle reste autorisée durant cette épreuve. Un point de ravitaillement est prévu à mi-parcours.

Le classement final des équipes correspondra au nombre de tours effectués.

Cette nouvelle organisation nous permettra de toucher de manière plus importante le grand public présent sur l'ensemble du parc et ainsi de le sensibiliser aux objectifs du Défi.

Cette nouvelle organisation de la journée ne supprime pas les épreuves de maniabilité qui seront intégrées au parcours d'endurance.

UN PARCOURS D'ENDURANCE

En 2006, lors de la première édition l'épreuve d'endurance consistait en une boucle de 10km autour du Lac des Eaux Bleues. Ce parcours était composé à 80% de piste sablée et à 20% de piste goudronnée. L'objectif était de tester la fiabilité des engins sur la distance, le type de terrain avait volontairement été choisi sans difficulté. Pour la seconde édition nous sommes restés sur une distance quasi identique tout en empruntant quelques abords du lac plus naturels et forestiers. En 2008, nous nous rapprochons petit à petit de l'objectif véritable du Défi : amener des personnes en situation de handicap sur des chemins « tout terrain ». Nous augmentons donc la distance pour arriver à une boucle de 12,5km constitué à 50% de sablé, 10% de goudronné et 40% de tout terrain (forêts, prairies, terre...). Les échos extrêmement positifs provenant de l'ensemble des équipes sur cette promenade nature nous renforcent dans notre objectif.

Pour cette 4^{ème} édition, nous conservons la distance de 12,5 km tout en s'ouvrant encore plus aux prairies, chemins forestiers, berges... qui constituent les abords et le tour du Lac des Eaux Bleues. Ainsi, le parcours se compose désormais à plus de 60% de Tout Terrain (forêt, prairie, terre...), environ 30% de bonne piste sablée et 10% de piste goudronnée. Se succèdent des pentes, des côtes, des virages et des dévers de différents degrés. Une épreuve qui, au final, offre une découverte des différents espaces naturels.

Le parcours n'est pas un circuit fermé, le tour du Lac des Eaux Bleues est quotidiennement emprunté par des randonneurs, des vététistes, des coureurs à pied, des personnes en rollers, des familles et des enfants. Chaque équipe, chaque concurrent, devra obligatoirement respecter les autres usagers du Grand Parc et inversement.

CONCOURS DE MANIABILITE

Les épreuves se dérouleront sur un revêtement herbeux, goudronné et sablé. Elles seront au nombre de quatre. L'objectif des ces épreuves de maniabilité est de reproduire en quatre épreuves des situations rencontrées par les personnes atteintes d'un handicap lors de leurs déplacements en ville et dans des espaces naturels.

1ère Epreuve : un slalom de 60 mètres:

Pour réussir l'épreuve, il faut effectuer un slalom de 60m (20 plots espacés de 3 mètres) sans toucher ou faire tomber les plots. Lors de ce slalom l'engin doit passer dans un couloir large de 1,30m et long de 6m.

2ème Epreuve : Un couloir et une marche arrière

L'engin devra pénétrer dans un couloir en cul de sac de 6m de long et de 1,50m de large, au bout duquel se trouve une balise de CO. Le carton de contrôle devra obligatoirement être poinçonné sans que les équipiers ne descendent des engins. Ils devront effectuer une marche arrière pour sortir de ce couloir.

3ème Epreuve : Le franchissement d'une zone caillouteuse

L'épreuve consiste à franchir un long couloir, large de 2m, constitué de galets de différentes grosseurs. Les galets serrés les uns contre les autres créeront une zone de franchissement.

Objectif : mettre les engins en situation de franchissement pour éprouver la mécanique et la structure de ceux-ci. Second objectif, renforcer la notion de confort pour les équipiers.

4ème Epreuve : Le Dahu

L'engin doit franchir l'ensemble des « portes » installées sur la zone de l'épreuve sans les toucher. Il s'agit de tests d'habileté sur des terrains spécifiques identiques à ceux rencontrés en forêt et ont pour but la vérification d'une bonne relation entre l'équipage et l'engin mobile.

Les portes peuvent être traversées en marche avant ou marche arrière. Le poteau marqué doit toujours être à gauche dans le sens de la conduite. Chaque porte est considérée comme traversée quand **la totalité de l'engin a traversé la ligne imaginaire** reliant les deux poteaux.

COMMENT PARTICIPER A CE DEFI ?

Chaque équipe doit être constituée d'élèves ou d'étudiants et au minimum d'une personne atteinte d'un handicap. Le projet doit être validé par les instances dirigeantes de l'établissement scolaire au sein duquel sont inscrits les élèves.

Chaque équipe doit alors se pré-inscrire en retournant la fiche de pré-inscription, reçue préalablement ou téléchargée sur le site Internet, soit par courrier postal, soit par e-mail.

Dès la réception de la fiche de pré-inscription, un dossier complet contenant le règlement et autres informations officielles sera transmis au(x) représentant(s) de l'établissement scolaire.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le lundi 11 mai 2009

LA DATE DE CE DEFI ?

Le samedi 30 mai 2009

POURQUOI S'ASSOCIER A CE DEFI ?

Cette manifestation sportive est l'occasion pour les partenaires de participer à un événement original et novateur. La participation à un tel événement prouve leur capacité à s'impliquer dans une démarche éthique.

Les partenaires vont pouvoir conforter leur image dynamique, d'ouverture et de tolérance, montrer que le handicap n'est pas un frein à leur culture d'entreprise.

C'est l'occasion pour les partenaires de rencontrer des jeunes motivés, en harmonie avec leur esprit d'entreprise, des associations travaillant avec le handicap et vice versa.

S'associer à ce défi, c'est aussi apporter une aide technique et/ou financière à la réalisation de l'engin. Aucun droit d'inscription ne sera demandé aux équipes car elles auront des frais pour créer et réaliser leur structure et l'acheminer sur place le jour « J ».

Etre partenaire du Grand Parc Miribel Jonage sur l'organisation de ce défi, c'est répondre positivement à la philosophie du Grand Parc et vous l'approprier le temps de l'événement.